



# Association Sportive du Collège de l'Astarac de Mirande

## - Qu'est-ce-que c'est ?

Une association présidée par le chef d'établissement et animée par les professeurs d'EPS en-dehors des cours obligatoires.

## - Pour qui ?

.Les élèves volontaires désirant participer à des entraînements et des rencontres sportives avec d'autres établissements du secteur ou du département.

.Les élèves volontaires désirant s'engager sur des fonctions de jeune arbitre, juge, reporter...

## - Quelles activités ?

Sports collectifs, danse, step, badminton, athlétisme, raid nature....., **programmées en fonction du calendrier des compétitions départementales**

## - Quand ?

.Le mercredi après-midi pour les rencontres inter-établissements ( transport en bus pris en charge par l'association).

. En semaine entre 12h30 et 13H20 pour les entraînements (au gym

## - Comment ?

. En complétant l'autorisation parentale

. En s'acquittant du prix de la licence ( voir dossier d'inscription collège)



**POINT d'INFORMATION : Tableau dans le hall du collège et professeurs d'EPS.**

